



Hadopi  
Haute Autorité pour la diffusion des œuvres  
et la protection des droits sur internet

sacem

Centre National de Création  
CNC

SCRÉN  
CRDP  
Académie de Nice

CANNES  
CÔTE D'AZUR  
www.cannes.com

ARCADE  
AGENCE DES ARTS DU SPECTACLE  
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

PICAUD  
MJC

académie  
Nice

MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



## Dossier de presse

# Lancement du premier parcours pour une vie lycéenne engagée vers un usage responsable d'internet



**MJC Picaud à Cannes**  
**23 avenue du Dr Picaud à Cannes**  
**Judi 26 janvier 2012 de 9h30 à 18h**

**Contact :**

Romain Serigne - Directeur de la communication de l'académie de Nice  
06 08 73 75 30 – mic@ac-nice.fr

# Une approche très originale pour éduquer les lycéens au téléchargement légal

L'académie de Nice, le centre départemental de l'accès au droit des Alpes-Maritimes (CDAD 06) et leurs partenaires\* se sont engagés dans **une grande action à l'intention des lycéens, organisée par la Délégation Académique à la Vie Lycéenne. Cette action est inédite en France de par son ampleur (projet de 6 mois dans 22 lycées avec de multiples intervenants) et innovante quant à son approche.** Elle a pour but de permettre aux lycéens d'avoir une conscience claire de leurs droits et obligations au regard de l'usage d'internet et des formes de téléchargement.

Ce projet s'appuie sur les élus lycéens de l'académie de Nice, les représentants de la Maison des lycéens et tous les élèves musiciens volontaires. Ces élèves seront ensuite les relais de cette opération auprès des autres lycéens des Alpes-Maritimes et du Var.

## La création musicale au cœur du dispositif

D'emblée, le goût des lycéens et leur talent à faire de la musique se sont imposés comme une évidence afin de les faire adhérer au projet. L'idée centrale consiste à placer le lycéen au cœur du processus de création artistique avec un parcours musical et juridique de 6 mois. Les élèves, habituellement « téléchargeurs », vont se retrouver à l'issue de ce projet qu'ils contribuent à construire, en situation de créateurs de musique et donc susceptibles d'être à leur tour téléchargés.

\* Sont mobilisés ensemble pour mener cette action inédite d'éducation citoyenne à la propriété intellectuelle à destination des lycéens: l'académie de Nice, le centre départemental de l'accès au droit des Alpes-Maritimes (CDAD 06), la Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur Internet (HADOPI), la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM), le Centre National de Création Musicale (CIRM), le Centre régional de documentation pédagogique (CRDP) de l'académie de Nice, la ville de Cannes, l'Agence régionale des arts du spectacle (ARCADE), le Centre régional de documentation pédagogique (CRDP), et la Maison des jeunes et de la culture maison pour tous, MJC Picaud de Cannes.

## Un parcours inédit pour sensibiliser les lycéens à un usage responsable d'internet

Entre le 26 janvier et le 6 juillet 2012, les élèves musiciens et les représentants de la vie lycéenne volontaires peuvent suivre un parcours artistique et juridique de 6 mois construit autour de :

- **des interventions de musiciens en lycées**
- **des mini-concerts** en établissements organisés par les Maisons des Lycéens, ces associations qui aident au développement de la vie culturelle au lycée, qui donnent aux élèves l'occasion de s'engager dans des projets, de faire l'apprentissage de leur autonomie et de prendre des responsabilités importantes.
- des visites, répétitions et **enregistrements en studios, avec notamment** des séances de travail en studio sur des maquettes avec un réalisateur d'images musicales
- **un accès à la carte de musique**. Destinée aux 12-25 ans, la carte musique est proposée par le ministère de la Culture et de la Communication
- la création d'un micro-site événementiel sur le site internet académique de la vie lycéenne avec des téléchargements légaux à partir de l'adresse suivante : [www.ac-nice/vie-lyceenne](http://www.ac-nice/vie-lyceenne)
- **des formations juridiques proposées par les barreaux de Nice et de Grasse**
- **un colloque sur le téléchargement et les lycéens le 21 juin 2012**

Le lancement de ce parcours est effectué le 26 janvier à la MJC Picaud de Cannes, Scène de Musique Actuelle (SMAC) par une grande journée événements avec des tables-rondes, des ateliers, des concerts (cf. programme page suivante) et se terminera le 6 juillet 2012 par un concert tremplin académique pour lequel les élèves devront déclarer les droits d'auteur à la SACEM. Le gagnant du concours tremplin sera programmé en fin de partie d'un artiste professionnel pour la saison 2012 et bénéficiera d'un cachet pour ses prestations.

## Programme du 26 janvier 2012

**200 lycéens des Alpes-Maritimes et du Var** assistent à cette journée de lancement marquée par des conférences avec des intervenants de haut niveau, six ateliers et trois tables rondes sur le téléchargement et la création musicale, des Intermèdes musicaux, des lycéens et des « bœufs » avec les artistes. En fin de journée les élèves assistent gratuitement à un concert de musique actuelle.

Les personnalités présentes le 26 janvier 2012 :

- Dominique KARSENTY, Présidente du Conseil Départemental de l'Accès Au Droit des Alpes-Maritimes (CDAD 06)
- Marie-Françoise MARAIS, Présidente de la Haute Autorité pour la Diffusion des Œuvres et de la Protection des Droits sur Internet (HADOPI)
- Claire LOVISI, Recteur de l'Académie de Nice, Chancelier des universités
- Michel MEY, Délégué régional de la Société des Auteurs Compositeurs et Editeurs de Musique (SACEM)
- Jean-Luc ABITBOL, Directeur de la MJC PICAUD
- Giovanni MEREGAGLIA, Directeur Administratif et Financier de PANDA 06
- Patrice BOUCHON, Directeur de IVOIREMUSIC
- David BENAROCHE, producteur, label IMAGO Production
- Marie RENO, Arnaud FUSTE-LAMBEZAT et MASAÏ SARA, auteurs compositeurs interprètes

11h-14h            **3 tables rondes sur le téléchargement musical** et « les droits à la propriété intellectuelle » (11h-11h20) ; « les festivals de musique, les producteurs et les organisateurs de spectacles » (11h40-12h) ; « les auteurs compositeurs interprètes » (12h-12h30)

### Accueil de la presse à partir de 12h

12h30-14h00    - Distribution de la carte musique, proposée par le Ministère de la Culture et de la Communication, qui permet de doubler la capacité d'achat sur les services de musique en ligne  
- Intermèdes musicaux des lycéens et « bœufs » avec les artistes  
- Possibilité d'interviewer les personnalités et les lycéens

14h20-17h        **6 ateliers juridiques, artistiques et financiers** : « Les droits à la propriété intellectuelle et les auteurs compositeurs interprètes » ; « Comment devenir auteur, compositeur, interprète ? » ; « Produire et encourager la création » ; « Un festival de musique, un lieu de diffusion musicale, combien ça coûte ? » ; « Les medias, la musique et les artistes » ; « Observation du travail d'installation, de balance et de mixage des professionnels du spectacle musical ».

Les ateliers se tiennent à la MJC Picaud ou à la médiathèque de Cannes (située en face).

**17h00-18h00    Concert de MASAÏ SARA**

## Les partenaires

Cette action d'éducation citoyenne à la propriété intellectuelle d'envergure, impulsée par l'inspection académique des Alpes-Maritimes et le conseil départemental de l'accès au droit des Alpes-Maritimes, est organisée par la délégation académique à la vie lycéenne (DAVL) et :

L'académie de Nice et tout particulièrement l'inspection académique du Var, la délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC), la délégation académique à l'éducation aux médias d'information (DAEMI) et le service de communication.

**CDAD 06**, le conseil départemental de l'accès au droit des Alpes-Maritimes



**HADOPI**, la Haute autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur internet

**SACEM**, la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique

**CIRM**, le Centre national de création musicale



La ville de **Cannes**

Le **CRDP**, le centre régional de documentation pédagogique

L'Agence régionale des arts du spectacle **ARCADE**

La **MJC Picaud** de Cannes, Maison des jeunes et de la culture maison pour tous

